

## Chargé.e de mission appui à la gestion forestière

[https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id\\_job=4723](https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4723)

<b>Date limite</b>	15-08-2024
<b>Date de mise à jour</b>	02-07-2024
<b>Localisation</b>	Marseille
<b>Référence</b>	DGDTECSE - 25325
<b>Service</b>	POLE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE
<b>Contrat</b>	Fonctionnaire et Contractuel
<b>Expérience</b>	3 à 5 ans
<b>Disponibilité</b>	1 à 3 mois
<b>Formation</b>	BAC + 3 / + 4
<b>Fonction</b>	D02 Chargé d'études environnement
<b>Type de poste</b>	Recrutement
<b>Catégorie</b>	A
<b>Cadre d'emploi</b>	INGENIEUR et/ou ATTACHE TERR



### Contexte et définition du poste

Au sein de la Direction Expertise et médiation environnementales, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Métropolitain pour la Forêt et le Bois, vous aurez pour mission d'accompagner la gestion et l'exploitation forestière en forêt publique afin d'améliorer la qualité des boisements et d'augmenter la mobilisation du bois.

Vos missions :

- Organiser et animer la politique forestière de manière concertée au travers de différentes instances (Comités techniques, Comités de pilotage, Comités de développement...) afin de tenir compte des multiples enjeux liés aux espaces forestiers,
- Encourager la gestion et l'exploitation forestière en accompagnant les propriétaires forestiers prioritairement publics, afin d'augmenter la mobilisation du bois,
- Favoriser l'adaptation des pratiques de gestion et de sylviculture aux changements climatiques, afin d'améliorer la dynamique des peuplements forestiers et réduire le risque incendie,
- Coordonner et articuler les actions avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la gestion forestière,
- Formaliser les engagements avec les acteurs idoines du territoire (ONF) au travers de partenariats sur des sites pilotes (programmation annuelle ou pluriannuelle).

### Profil recherché

Vous êtes ingénieur ou attaché territorial.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou détenteur Bac +3/5 avec une formation supérieure dans le domaine du développement local, aménagement du territoire, filière forêt/bois. Une expérience dans la mise en œuvre de politiques forestières territoriales est attendue ainsi qu'une expérience en conduite de projets transversaux.

Vous êtes en capacité à travailler et à fédérer en réseau (animation, médiation, représentation) avec des publics divers (professionnels, institutions, citoyens,...). Vous connaissez les règles juridiques applicables dans la FPT.

Vous êtes reconnu votre sens de l'organisation, des responsabilités et du travail en équipe, mais également vos

## Chargé.e de mission appui à la gestion forestière

[https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id\\_job=4723](https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4723)

qualités relationnelles, votre capacité d'adaptation et votre curiosité d'esprit.

Vous avez le permis B, ce poste nécessitant de nombreux déplacements sur le Territoire Métropolitain.

---

### Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](#)

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 9,85€ (après un mois de carence)
- Télétravail possible selon les missions
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année
- Possibilité d'étudier une affectation différente de Marseille.

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Sandrine ALARCON, conseillère recrutement, [sandrine.alarcon@ampmetropole.fr](mailto:sandrine.alarcon@ampmetropole.fr)

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.